

## **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

### **à la Halte-Garderie Itinérante (HGI)**

**Date de publication : 13 mars 2019**

**Date limite de candidature : 15 avril 2019**

**Date prévue de recrutement : 03 juin 2019**

Type de recrutement : temps complet - contractuel à durée déterminée

Motif du CDD : Constitution d'une seconde équipe halte-garderie itinérante

Salaire indicatif : Rémunération statutaire selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture + régime indemnitaire

Nombre de poste : 1

Cadres d'emploi : Auxiliaire de puériculture (catégorie C)

## **MISSIONS**

### **Descriptif des missions du poste :**

Vos missions au sein de la structure sous l'autorité du responsable de la HGI :

- accueillir, encadrer le jeune enfant et accompagner la famille ;
- assurer les qualités de soin et de maternage ;
- identifier les besoins de l'enfant, y répondre en assurant sa prise en charge globale
- surveiller le développement psychomoteur
- être attentif à l'hygiène des locaux et du matériel
- accompagner l'enfant dans l'apprentissage de son autonomie
- mettre en place des activités d'éveil, ainsi que des actions éducatives en collaboration avec l'équipe ;
- faire de la structure un lieu de vie et d'éveil ;
- participer à l'élaboration, à la mise en place et à l'application du projet pédagogique
- participer à l'aménagement des espaces de jeux et veiller à l'application des règles de sécurité
- aider à l'encadrement des stagiaires ;
- collaborer à l'entretien des outils de travail (matériel de puériculture, jouets, biberons...)
- travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### **Profil recherché :**

Être obligatoirement titulaire du certificat d'auxiliaire de puériculture

Capacité d'organisation, d'initiative et de polyvalence des tâches liées aux rythmes de l'enfant

Sens du travail en équipe

Disponibilité et écoute auprès des parents et des familles

Sens de l'observation, intérêt pour la notion d'éveil

Connaissance et maîtrise des règles de sécurité et d'hygiène  
Discrétion, tact et obligation de réserve  
Sens de l'adaptation  
Expérience sur un poste similaire souhaitée

Permis B obligatoire ; déplacements fréquents

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu d'affectation : NEUILLY EN THELLE (locaux administratifs) ; HGI itinérante sur des communes du territoire (1 commune différente par jour)

Service d'affectation : Halte-Garderie Itinérante

Temps de travail : 39 heures hebdomadaires avec 21 RTT annuels

Horaires : fixes sur la semaine, variables en fonction des jours d'ouvertures et obligation de service. Congés planifiés en fonction des fermetures de la structure

Pause méridienne : 3/4 d'heure minimum

Spécificités du poste : sens du service public – devoir de réserve (confidentialité)

### **POSITIONNEMENT DU POSTE**

Rattachement hiérarchique : responsable d'équipe HGI

Fonctions d'encadrement : néant

Relations (interlocuteurs internes) : avec l'autre équipe HGI, avec l'équipe du RAM

Relations (interlocuteurs externes) : parents

Réunions auxquelles participe l'agent : réunion de services – échange pratiques professionnelles

Commissions auxquelles participe l'agent : néant

### **AVANTAGES LIES AU POSTE**

Adhésion au CNAS + titres restaurant + participation de la collectivité à la mutuelle (contrat labellisé) + participation de la collectivité à l'assurance prévoyance (MOAT)

### **CANDIDATURES**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

**Monsieur le Président de la Communauté de communes Thelloise**

Par courrier : 7 avenue de l'Europe - BP 45 60530 Neuilly-en-Thelle  
ou

Par courriel : [contact@thelloise.fr](mailto:contact@thelloise.fr)